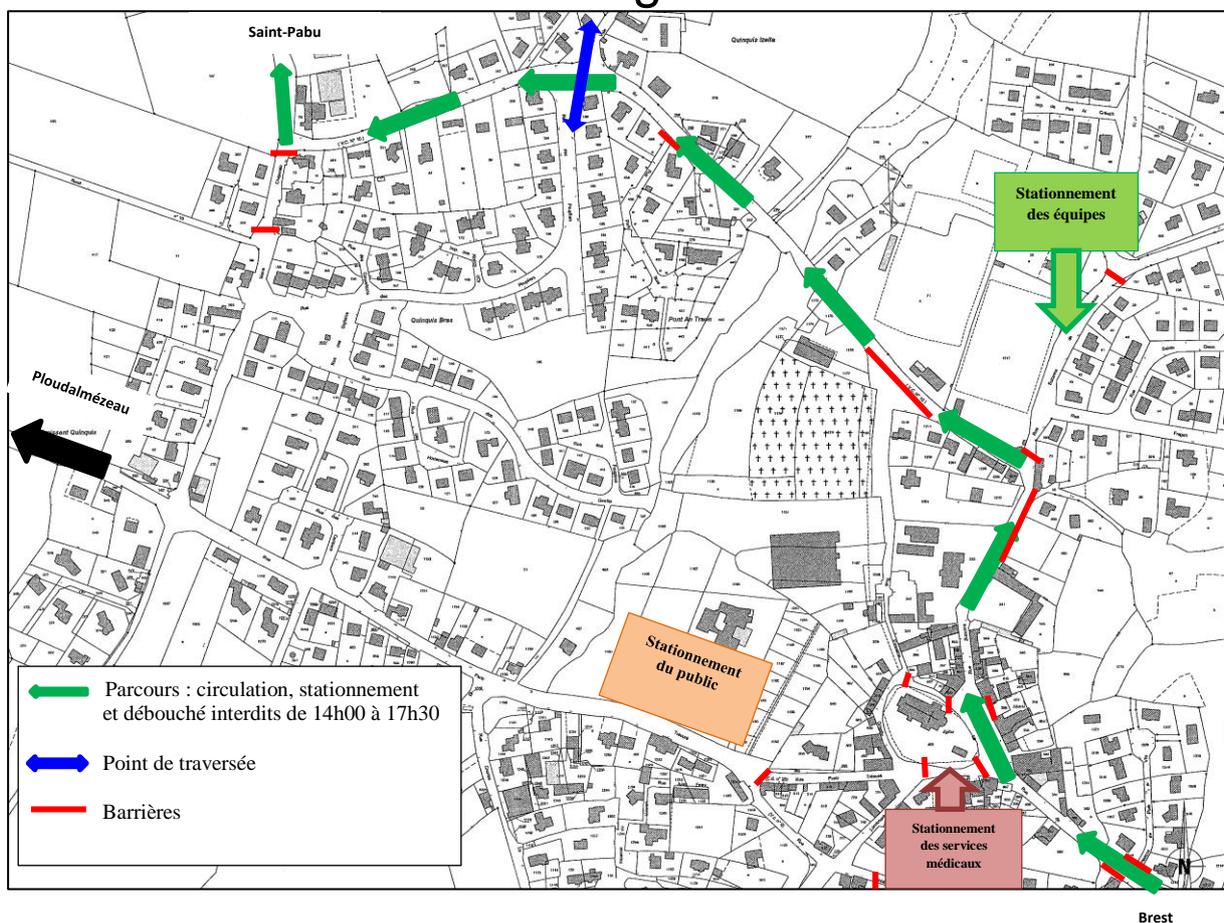


Traversée du bourg de PLOUGUIN





Les différentes épreuves des championnats de France cycliste sur route 2013 se dérouleront sur le territoire du Pays des Abers. La commune de **Plouguin** est concernée par le « contre la montre hommes » qui passera sur le territoire communal le **jeudi 20 juin après-midi**.

En conséquence, des restrictions des déplacements seront à respecter :

Aucun véhicule (y compris les 2 roues), ne pourra, en aucun cas, ni circuler ni stationner sur l'ensemble du parcours entre 14 h et 17 h 30.

Cependant, si vous devez impérativement accéder à votre domicile ou le quitter pendant le déroulement de l'épreuve, il vous faudra utiliser uniquement le point de traversée du Quinquis.

Conseils pratiques :

Pour éviter tout désagrément, nous recommandons aux **habitants** de :

- Stationner leur véhicule à l'intérieur de leur propriété
- Limiter au maximum les déplacements
- Durant le temps de course il sera impossible de franchir la boucle du circuit. Un seul point de traversée est prévu de la rue des Peupliers au Quinquis. *A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité*
- Ne pas laisser les enfants sans surveillance et éviter les jeux de ballons
- Tenir les animaux domestiques en laisse ou loin du bord du circuit
- Informer leur entourage
- Profiter de la fête

Les **professionnels** sont invités à organiser les déplacements ainsi que les livraisons hors des horaires de la neutralisation du circuit (avant 14 h 00 et après 17 h 30).

Pour tous renseignements vous pouvez consulter le site officiel : <http://www.france-2013.fr>

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION